

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32023**

Intitulé

Manager de l'ingénierie numérique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut Léonard de Vinci

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326m Informatique, traitement de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du(de la) manager de l'ingénierie numérique se classent en cinq catégories :

Analyse des besoins du client

Analyse systémique de l'organisation, analyse fonctionnelle du projet, construction du cahier des charges

Préparation technique d'un projet de développement

Choix des technologies adaptées au projet, segmentation, planning et budget.

Management des équipes de développement

Evaluation des compétences, répartition des tâches, formation technique et méthodologique, encadrement.

Gestion d'un projet de développement

Management du projet, interaction avec le client, amélioration continue, contrôle budgétaire.

Adaptation du rendu final au contexte commercial et aux conditions de sécurité

Adaptation aux canaux de distribution, compatibilité avec les différents types de supports, sécurisation.

Le (la) titulaire est capable de :

Identifier les points d'amélioration attendus dans l'organisation

Traduire les attentes du client en termes d'architecture du projet à développer.

Détailler les spécifications techniques du projet à développer

Construire un budget primitif

Elaborer un cahier des charges

Assurer une veille technologique efficace

Réaliser une analyse coût/avantages

Identifier les sous-projets à chaque étape du projet de développement

Planifier le travail en cohérence avec le cahier des charges

Identifier les compétences nécessaires au développement du projet

Assurer une répartition des tâches cohérente

Concevoir et organiser les apports en formation des équipes

Organiser la communication au sein des équipes de développement

Utiliser à bon escient une méthodologie de gestion de projet

Associer le client/utilisateur aux points d'étapes

Analyser régulièrement les difficultés rencontrées par les développeurs

Assurer la production en continu des données de suivi budgétaire

Se conformer aux normes techniques des canaux de distribution

Se conformer aux normes techniques des supports finaux

Mettre en place les bonnes pratiques de cyber sécurité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Commerce en ligne, production multimédia

Le(la) manager de l'ingénierie numérique assure l'ensemble de la gestion technique sous-jacente au développement du commerce en ligne, à la production multimédia (animation, 3D, jeu vidéo) et au développement d'applications mobiles. Directeur(trice) technique, lead developer ou ingénieur réseau/logiciel, il(elle) garantit la fiabilité des développements informatiques et leur compatibilité avec les supports de distribution. Il(elle) dirige et forme les équipes de développement, le plus souvent aux postes suiv

Manager de l'ingénierie numérique

Manager de projet digital

Directeur(trice) technique

Lead programmeur / Lead developer

Développeur(euse) full-stack

Programmeur(euse) spécialisée (IA, Outils, Physique, etc.)

Ingénieur réseau

Ingénieur logiciel

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La validation des cinq blocs de compétences est obligatoire pour la validation du titre :

1. Analyser les besoins du client
2. Préparer un projet de développement informatique
3. Manager des équipes de développement informatique
4. Gérer un projet de développement informatique
5. Adapter le rendu final d'un projet informatique aux conditions d'utilisation

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32023 - Analyser les besoins du client	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les points d'amélioration attendus dans l'organisation• Traduire les attentes du client en termes d'architecture du projet à développer• Détailler les spécifications techniques du projet à développer• Construire un budget primitif• Elaborer un cahier des charges <p>Modalités d'évaluation et de certification</p> <ul style="list-style-type: none">• Evaluation sur étude de cas donnant lieu à rapport individuel écrit et soutenance devant un jury composé de formateurs et professionnels. <p>Obtention du titre</p> <ul style="list-style-type: none">• Bloc de compétences capitalisable.• Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 1.

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32023 - Préparer un projet de développement informatique

Descriptif

- Assurer une veille technologique efficace
- Réaliser une analyse coût/avantages
- Identifier les sous-projets à chaque étape du projet de développement
- Planifier le travail en cohérence avec le cahier des charges

Modalités d'évaluation et de certification

- Evaluation sur étude de cas donnant lieu à rapport individuel écrit et soutenance devant un jury composé de formateurs et professionnels.

Obtention du titre

- Bloc de compétences capitalisable.
- Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 2.

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32023 - Manager des équipes de développement informatique

Descriptif

- Identifier les compétences nécessaires au développement du projet
- Assurer une répartition des tâches cohérente
- Concevoir et organiser les apports en formation des équipes
- Organiser la communication au sein des équipes de développement

Modalités d'évaluation et de certification

- Evaluation sur étude de cas donnant lieu à rapport individuel écrit et soutenance devant un jury composé de formateurs et professionnels.

Obtention du titre

- Bloc de compétences capitalisable.
- Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 3.

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32023 - Gérer un projet de développement informatique

Descriptif

- Utiliser à bon escient une méthodologie de gestion de projet
- Associer le client/utilisateur aux points d'étapes
- Analyser régulièrement les difficultés rencontrées par les développeurs
- Assurer la production en continu des données de suivi budgétaire

Modalités d'évaluation et de certification

- Evaluation sur étude de cas donnant lieu à rapport individuel écrit et soutenance devant un jury composé de formateurs et professionnels.

Obtention du titre

- Bloc de compétences capitalisable.
- Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n° 3.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32023 - Adapter le rendu final d'un projet informatique aux conditions d'utilisation	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se conformer aux normes techniques des canaux de distribution • Se conformer aux normes techniques des supports finaux • Mettre en place les bonnes pratiques de cyber sécurité <p>Modalités d'évaluation et de certification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation sur mémoire individuel écrit. <p>Obtention du titre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc de compétences capitalisable. • Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°5.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> • Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire • Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> • Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire • Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> • Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire • Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> • Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire • Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	<ul style="list-style-type: none"> • Président de jury : un représentant d'une entreprise partenaire • Membres du jury : le directeur pédagogique, un membre du corps enseignant, deux professionnels extérieurs à l'organisme
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, avec effet au 16 septembre 2015, jusqu'au 18 décembre 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.ilv.fr

www.iim.fr

Lieu(x) de certification :

Institut Léonard de Vinci : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [92400]

Institut Léonard de Vinci - Institut de l'Internet et du Multimédia

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

92916 Paris La Défense Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Léonard de Vinci - Institut de l'Internet et du Multimédia

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

92916 Paris La Défense Cedex

Historique de la certification :